



Thermische Netze Schweiz
Réseaux Thermiques Suisse
Reti Termiche Svizzera

Rapport annuel 2023

Avril 2024

Réseaux Thermiques Suisse RETS
Direction, c/o Ryser Ingenieure AG,
Engenstrasse 9, Case postale, 3001 Bern
T 031 560 03 90, rets@reseaux-thermiques.ch

Sommaire

1.	Zéro net grâce aux réseaux thermiques	3
2.	Comité et direction	4
2.1	Comité	4
2.2	Direction	4
3.	Membres	5
4.	Lobbying politique	6
5.	Relations publiques	7
6.	Manifestations / formation et formation continue	9
6.1	Forum du chauffage à distance	9
6.2	Séminaire chauffage et froid à distance a + f	9
6.3	Formation à la vente	9
6.4	Manifestation chauffage à distance en Suisse italienne	9
6.5	Séminaire sécurité au travail dans le secteur du chauffage à distance	10
6.6	Soirée des planificateurs a	10
6.7	Rencontre des planificateurs f	10
6.8	Journée d'échange d'expérience	10
6.9	Webinaires	10
6.10	Nouvelles manifestations en préparation	10
7.	Technique, exploitation et projets	11
7.1	TIC Norme minimale approvisionnement chauffage et froid à distance	11
7.2	Guides Solutions transitoires et Décarbonisation	11
7.3	Règles techniques sur le chauffage à distance / Collaboration avec AGFW	11
8.	Stratégie de progression	13
9.	Statistique du chauffage à distance	14
10.	Finances	16
10.1	Bilan	16
10.2	Compte de résultats	16
10.3	Forum du chauffage à distance	16
11.	Perspectives 2024	17
12.	Remerciements	18

1. Zéro net grâce aux réseaux thermiques

Le 18 juin 2023, la population suisse a approuvé la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, d'innovation et de renforcement de la sécurité énergétique avec 59,1 % des voix. L'objectif zéro net d'ici 2050 a ainsi été ancré dans la loi suisse. Les réseaux thermiques tireront également parti de cette décision, car ils constituent une pièce inéluctable de la solution. En utilisant les énergies renouvelables provenant des lacs, des nappes phréatiques, des eaux usées, du sous-sol et du soleil ainsi que les rejets thermiques, les réseaux thermiques contribuent de manière significative à la décarbonisation de l'approvisionnement en chaleur de notre pays.

Les grandes villes telles que Bâle et Zurich qui se sont fixé pour objectif d'atteindre le zéro net dès 2037 resp. 2040 montrent l'exemple, d'autres cités comme Genève, Lausanne et Berne ne manqueront pas de les imiter. Ces villes investissent à elles seules plus de CHF 5 milliards dans le développement du chauffage à distance. Des villes plus petites à l'image de Coire et de Neuchâtel ont également annoncé des investissements de CHF 300 millions resp. 200 millions. D'ici 2050, Réseaux Thermiques Suisse prévoit des investissements d'un montant total de CHF 20 à 25 milliards dans l'extension des réseaux thermiques.

Une période qui se présente donc sous les meilleurs auspices pour notre branche. Parallèlement, le manque de personnel qualifié qui se fait déjà ressentir et qui risque encore de s'aggraver dans les années à venir avec le départ à la retraite des babyboomers nous met à rude épreuve. Il est dès lors indispensable de réagir et d'encourager la relève, de ne pas négliger la qualité et, par la même occasion, de lever encore l'une ou l'autre barrière qui entrave une expansion rapide. RETS œuvre dans l'intérêt de ses membres, notamment en développant une formation pour devenir monteur en tuyauterie avec CFC en collaboration avec Swisspower. Il s'agit d'unir nos forces avec d'autres organisations partenaires et de progresser avec dynamisme, les yeux grands ouverts, de saisir les opportunités qui se présentent, d'identifier et de relever les enjeux.

Le 9 juin 2024, le peuple se prononcera sur la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur les énergies renouvelables, une étape majeure pour nous tous. Nous recommandons à tous nos membres de glisser un OUI dans l'urne le 9 juin prochain.

En étroite collaboration avec vous tous, RETS poursuit son fervent engagement pour défendre les intérêts du secteur du chauffage et froid à distance ! N'hésitez pas à prendre contact avec notre direction pour toute préoccupation, idée ou proposition concrète. Merci de votre précieux soutien.

2. Comité et direction

2.1 Comité

En 2023, le comité de RETS s'est réuni cinq fois. Il était composé des personnes suivantes :

- Othmar Reichmuth, conseiller aux Etats, président
- Urs Brunner, Verein für Abfallentsorgung Buchs, vice-président
- Mathieu Moggi, Aziende Industriali di Lugano (ALL), vice-président
- René Bachmann, Fahrer AG
- Patrick Dewarrat, RWB SA
- Manuel Godinat, Thermoréseau Porrentruy SA
- Daniel Gasser, CSD Ingénieurs SA (à partir du 19 avril 2023)
- Bruno Hüppi, ERZ Fernwärme
- Urs Rhyner, Energie Ausserschwyz AG
- Martin Rigaud, Brugg Rohrsystem AG
- Fabrice Rognon, CSD Ingénieurs SA (jusqu'au 19 avril 2023)
- Roger Scheidegger, EBL
- Ulrich Trümpi, Thurplus
- Willy Villasmil, Hochschule Luzern

En 2023 aussi, la mise en œuvre de la stratégie de progression a également constitué une priorité importante dans le travail du comité. Vous trouverez des informations détaillées au chapitre 8 de ce rapport annuel.

2.2 Direction

Depuis le 1er janvier 2017, la direction est assurée par Andreas Hurni (Ryser Ingenieure AG, Berne), assisté dès le début juillet 2022 par Martin Liechti (Durena AG), directeur adjoint. Ursula Spycher (Ryser) est entrée en fonction le 16 novembre 2020, en qualité d'assistante de direction et responsable de la gestion des événements. Dans le secteur des finances, nous avons nouvellement mandaté l'entreprise Dr. Röthlisberger AG, Berne, (à partir du 1er janvier 2024, fusion / changement de nom en Balmer-Etienne SA). Tant pour la direction que pour l'assistance de la direction, il s'agit de mandats à temps partiel.

Responsable de la mise en œuvre des travaux et des projets mandatés par le comité, la direction est soutenue ponctuellement et principalement par des membres du comité. Les tâches suivantes font partie du cahier des charges du directeur :

- Formation et formation continue (e.a. séminaires, rencontres des planificateurs, formation à la vente, rencontre des exploitants, à partir de mai 2021 également des webinaires)
- Organisation et réalisation des réunions semestrielles des contracteurs
- Technique, exploitation et distribution (e.a. service d'information, élaboration de règles techniques, résolution et traitement de projets)
- Manifestations (collaboration à l'organisation du Forum du chauffage à distance et de la journée d'échange d'expérience)
- Lobbying politique (participation à des consultations, accompagnement du processus législatif, contacts avec les services cantonaux et fédéraux, etc.)
- Relations publiques (manifestations, formation et formation continue, exposés, publications, site web, médias sociaux)
- Marketing et publicité

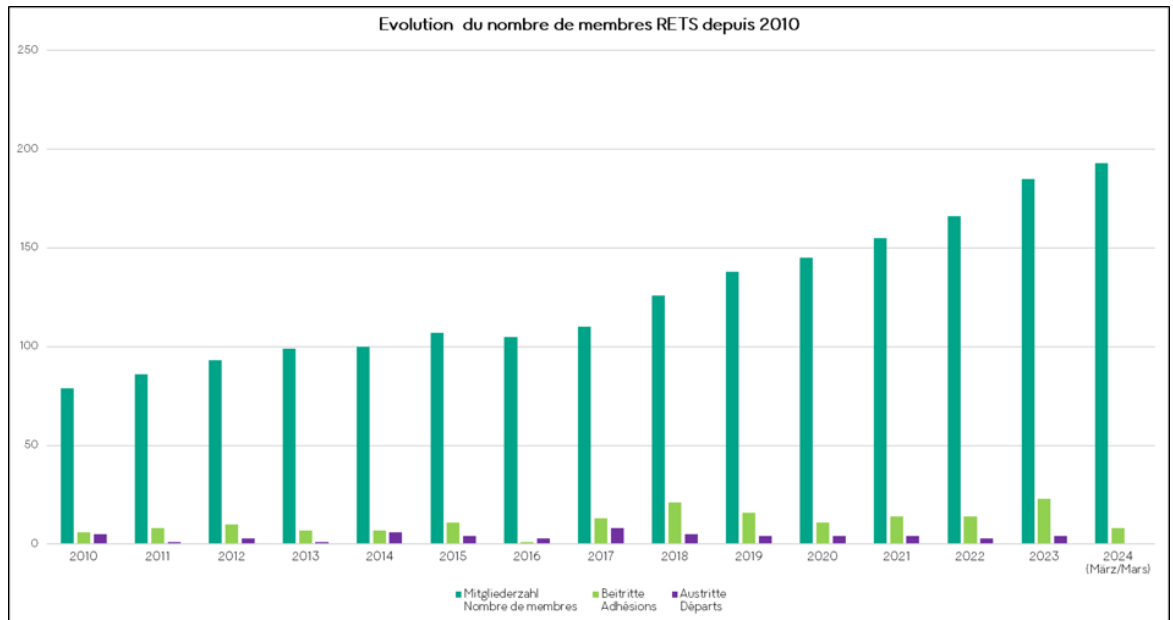
La société AWB Revisionen AG Lengnau, Lengnau, fait office d'organe de révision.

3. Membres

Réseaux Thermiques Suisse comptait un total de 185 membres au 31.12.2023. L'augmentation nette en 2023 est de 19 membres (23 adhésions moins 4 départs), soit 11,4 %, ce qui représente un niveau sans précédent. Les membres étaient répartis dans les catégories suivantes.

Catégorie	2022	2023	Différence
Exploitants	64	67	3
Contracteurs	12	12	0
Ingénieurs / Planificateurs	31	39	8
Fournisseurs	38	44	6
Organisations partenaires	18	20	2
Écoles	3	3	0
Total	166	185	19

Jusqu'à fin mars 2024, 8 membres supplémentaires ont rejoint l'association (l'effectif actuel est donc de 193 membres). Le nombre de membres a augmenté d'environ 84 % depuis fin 2016.



4. Lobbying politique

Le lobbying politique joue un rôle majeur pour RETS. L'élection des conseillers aux États Thierry Burkart (2017 à 2020) et Othmar Reichmuth (dès 2020) à la présidence de RETS a contribué de manière décisive à ce que les réseaux thermiques bénéficient d'une bonne visibilité sur la scène politique, malgré des ressources financières et humaines modestes, en comparaison à d'autres associations du secteur énergétique. En 2023, les thèmes de l'énergie et du climat figuraient également en tête de liste des priorités de la politique et de l'administration.

Le contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers (loi sur la protection du climat) a été adopté par le Parlement. En raison de l'aboutissement du référendum, la votation populaire a eu lieu le 18 juin 2023 et le résultat obtenu est sans appel: 59,1% de OUI. RETS a soutenu le projet au sein du Comité de l'économie suisse pour la loi sur la protection du climat avec dynamisme. Dans ce contexte, la couverture des risques en cas de défaillance des gros clients ou des grandes sources de chaleur, mais aussi face aux éventuelles pannes des grands accumulateurs de chaleur, revêt ici une importance toute particulière pour les réseaux thermiques. Les ordonnances correspondantes sont encore en consultation jusqu'au 1er mai 2024. Dans le domaine de la couverture des risques, RETS s'engagera notamment en faveur de plafonds plus élevés et de durées d'assurance plus longues.

Dans le cadre de la révision de la loi CO₂, RETS encourage les mesures de cautionnement pour les réseaux thermiques et la gestion de l'aide au financement. Le dernier point a été intégré à l'article 7 de la loi sur le CO₂. Il s'agit ici de donner les moyens au Conseil fédéral d'influencer l'aide au financement en se basant sur les Perspectives énergétiques 2050+ et sur la Stratégie chaleur. Le 15 mars 2024, la loi révisée sur le CO₂ a été adoptée par le Parlement. Elle est actuellement soumise au délai référendaire.

La loi sur l'aménagement du territoire a été adoptée par le Parlement lors de la session d'automne 2023 et, étant donné qu'aucun référendum n'a été déposé et que l'Initiative paysage a été retirée, elle entrera prochainement en vigueur. Les amendements apportés par RETS relatifs à la conformité de l'infrastructure de chauffage à distance en zone agricole ont été inscrits dans la loi.

En 2023, RETS a participé à 7 procédures de consultation portant sur diverses lois et ordonnances, notamment la loi relative à l'approvisionnement en électricité, les ordonnances sur les instruments de mesure de l'énergie thermique, la pénurie de gaz et d'électricité, les modifications d'ordonnances dans le domaine de l'OFEV (2 x) ainsi que le crédit d'engagement pour l'instrument de promotion de la recherche SWEETER, la norme SIA 405 et le modèle de prescriptions hub énergétique bâtiments. Toutes les prises de position sont mises en ligne sur le site web de RETS.

En août 2022, le département DETEC, les présidents de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK), de l'Association des communes suisses (ACS) et de l'Union des villes suisses (UVS) ont signé la «charte pour accélérer le développement des réseaux thermiques». RETS a collaboré intensivement à l'élaboration de la liste de mesures. Au cours des deux prochaines années, diverses mesures doivent être mises en œuvre, en écartant autant que possible les obstacles au développement de ce projet. L'élaboration d'un guide sur le financement des réseaux thermiques, la mise à jour de la boîte à outils pour la planification énergétique territoriale ainsi que la collecte de solutions pour la gestion de l'infrastructure gazière font partie des mesures à prendre.

Sur le plan technique, nous misons sur une étroite collaboration avec l'OFEN. Invité à collaborer au groupe d'accompagnement du registre des combustibles et carburants renouvelables (justificatifs d'origine), RETS a également encadré l'élaboration de l'étude Monitoring Energie-Bois.

5. Relations publiques

RETS a également attiré l'attention en 2023 par des exposés et des participations à des événements spécialisés, notamment :

- Exposé lors de l'échange d'expériences sur le financement de l'extension du chauffage à distance de l'Initiative Décarbonisation Région Berne le 24 février 2023 à Muri b. Berne
- Exposé sur le rôle de la géothermie dans les réseaux thermiques lors d'une manifestation de l'association Geothermie Kraftwerke Aargau le 28 mars 2023 à Buchs (Aarau)
- Bref exposé lors de la manifestation sur le chauffage à distance en Suisse italienne à Locarno le 25 mai 2023
- Exposé lors du webinaire sur les réseaux thermiques d'Amérique latine, organisé par OLADE par rapport à la situation en Suisse le 31 mai 2023
- Exposé sur les enjeux des réseaux thermiques lors d'une séance de la commission de politique énergétique et climatique de l'Union des villes suisses le 02 juin 2023 à Berne
- Mot de bienvenue et exposé d'introduction lors de trois séminaires en lien avec le projet RES DHC le 14 et 15 juin ainsi que le 30 août 2023 à Haltikon (2) et Lausanne
- Participation à l'atelier de l'OFEN «chauffez renouvelable» sur les installations de chauffage de > 100 kW, le 20 juin 2023 à Berne
- Exposé lors du webinaire en lien avec l'échange d'expériences concernant les réseaux thermiques de SuisseEnergie portant sur les perspectives des réseaux thermiques, le 21 septembre 2023
- Participation à deux ateliers consacrés aux voies de développement des énergies renouvelables dans le canton de Lucerne le 28 septembre et le 14 novembre 2023 à Lucerne
- Exposé sur le rôle de la géothermie dans les réseaux thermiques lors du Forum Géothermie du 4 octobre 2023 à Bâle
- Exposé sur le développement des réseaux thermiques en Suisse à la Foire flow le 25 octobre 2023 à la Messe Zürich
- Collaboration avec le groupe d'accompagnement du benchmarking EAE 2024 le 31 octobre 2023
- Exposé et modération lors de la manifestation Chauffage à distance organisée par Energiecluster aux Energy Future Days, le 24 novembre 2023 à Berne

Le nombre d'exposés et de participations à des manifestations spécialisées a augmenté de manière significative par rapport à l'année précédente. Les sollicitations des médias se sont également multipliées ces derniers temps. Le 8 janvier 2024, RETS a été invité à répondre à diverses questions sur le chauffage à distance dans l'émission Treffpunkt de la radio SRF 1.

Des articles ont été régulièrement publiés sur la plateforme LinkedIn. RETS atteint actuellement 1'332 contacts (+ 16 % par rapport à l'année précédente) via ce média. Grâce à LinkedIn, RETS peut informer en temps réel sur diverses actualités en rapport avec des sujets précis, des publications ou encore des événements.

Par ailleurs, nous répondons régulièrement aux requêtes de nos membres et des milieux intéressés sur des sujets techniques, économiques et juridiques. En 2023, 64 requêtes (- 9 % par rapport à 2022) ont obtenu une réponse écrite, en plus de nombreuses autres demandes par téléphone.

RETS accompagne de plus en plus de projets de recherche, notamment les projets SWEET, RES DHC (achevés en 2023), DeCarbCH, BigStore, P2ATES (achevés début 2024), FosterDHN (lancé en 2023) et le projet Swiss STES, qui aborde des thèmes tels que l'intégration des énergies renouvelables dans les réseaux thermiques et le stockage de la chaleur. En novembre 2023, un premier échange avec des chercheurs de la Haute école de Lucerne était en outre au programme, une approche qui sera institutionnalisée dans le cadre de deux rencontres annuelles.



6. Manifestations / formation et formation continue

Le nombre d'évènements organisés par RETS n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années, et a même triplé depuis 2015. Cela s'explique notamment par le fait que RETS a reconnu la demande croissante en formation et formation continue de ses membres et la nécessité d'organiser des manifestations dans toutes les régions linguistiques. En 2023, 13 manifestations ont été organisées, auxquelles ont participé environ 840 personnes (- 3 % par rapport à l'année précédente).

Jusqu'en 2015, notre programme comprenait le Forum du chauffage à distance, une formation à la vente, une soirée des planificateurs en allemand ainsi que la journée d'échange d'expérience. En 2016, le séminaire chauffage et froid à distance a été organisé en allemand, puis en français en 2017, suivi en 2018 de la rencontre bilingue des exploitants et en 2019 d'une première soirée des planificateurs en français et d'un événement sur le chauffage à distance au Tessin en italien. En 2021, le nouveau format de webinaires a été lancé, et en 2022, les thèmes du financement de l'extension du chauffage à distance, de l'avenir des UVTD et de la pénurie d'énergie y ont été présentés. En 2023, nous avons travaillé à d'autres webinaires que nous aurons le plaisir de proposer dès février 2024. En 2023, un premier séminaire s'est tenu sur le thème de la sécurité au travail dans le chauffage à distance, conçu en collaboration avec ASi-VBSA et la SSIGE.

À l'avenir, l'offre continuera d'être développée à titre ponctuel. Pour 2024, 20 événements sont actuellement prévus, dont au moins 3 sous forme numérique. Le seuil de plus de 1 000 participants devrait être facilement franchi en 2024, puisque plus de 830 personnes ont déjà participé aux trois événements organisés jusqu'à présent (Forum 2024 et deux webinaires).

6.1 Forum du chauffage à distance

Le 21^e Forum du chauffage à distance s'est déroulé le 25 janvier 2023 à Berne sur le thème „Décarbonisation des réseaux thermiques“. 530 personnes se sont inscrites (+ 23 % par rapport à l'année précédente), et quelque 510 personnes étaient présentes sur place. Nous tenons à remercier chaleureusement le comité d'organisation pour le travail qu'il a accompli.

6.2 Séminaire chauffage et froid à distance a + f

Organisés en avril en français et en septembre 2023 en allemand, les deux jours de séminaires consacrés au chauffage et au froid à distance ont attiré un total de 52 participants. Cela correspond au nombre de participants de l'année précédente.

6.3 Formation à la vente

En mai, juin et novembre 2023, nous avons organisé 5 formations à la vente d'une durée de deux jours, soit 4 en langue allemande et une en langue française, auxquelles 34 personnes ont participé. Ce nombre est deux fois plus élevé qu'en 2022.

6.4 Manifestation chauffage à distance en Suisse italienne

Le 25 mai 2023, Energie-bois Suisse et RETS ont organisé la quatrième manifestation commune sur le chauffage à distance à Locarno. Environ 75 personnes ont participé à l'événement, ce qui témoigne d'un grand succès..

6.5 Séminaire sécurité au travail dans le secteur du chauffage à distance

Le premier séminaire sur le thème de la sécurité au travail dans le secteur du chauffage à distance s'est tenu le 13 juin 2023 à Olten avec un total de 50 participants. L'évènement a été organisé conjointement par RETS, ASi-VBSA et la SSIGE.

6.6 Soirée des planificateurs a

Comme à l'accoutumée, la soirée des planificateurs a pu être organisée à l'hôtel du Parc à Baden le 7 septembre 2023. Les 34 personnes présentes ont ainsi pu apprécier deux interventions passionnantes, l'une portant sur l'utilisation des matériaux recyclés et l'autre sur la ligne de raccordement Zurich Nord - Zurich Ouest.

6.7 Rencontre des planificateurs f

Le 26 octobre 2023 s'est tenue la quatrième rencontre des planificateurs en langue française à Yverdon-les-Bains. 71 personnes ont apprécié un après-midi, riche en exposés divers. Un grand merci à Patrick Dewarrat, membre du comité et responsable du programme pour son engagement.

6.8 Journée d'échange d'expérience

La journée d'échange d'expérience a eu lieu le 22 et 23 novembre 2023 à Berne et dans ses environs. Au total, 47 personnes ont participé au programme de la veille et/ou au congrès proprement dit le lendemain.

6.9 Webinaires

Depuis la fin de l'année 2020, un groupe de travail composé de représentants du comité et de la direction a franchi une nouvelle étape en organisant des événements sous forme de webinaires. En 2022, trois webinaires ont ainsi été proposés sur les thèmes du financement de l'extension du chauffage à distance. En 2023, nous nous sommes penchés sur l'élaboration de nouveaux webinaires qui pourront être présentés dès février 2024.

6.10 Nouvelles manifestations en préparation

La Fondation pour la pratique environnementale (Pusch) a récemment déposé une demande auprès de l'OFEN (SuisseEnergie) pour prévoir un échange d'expérience pour les exploitants de réseaux thermiques en Suisse alémanique, avec le soutien de RETS. Si la demande est acceptée, des manifestations seront organisées pendant au moins trois ans. En Suisse romande, il existe déjà une offre correspondante, coordonnée par Amstein + Walthert.

7. Technique, exploitation et projets

7.1 TIC Norme minimale approvisionnement chauffage et froid à distance

Sur l'initiative de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE), les travaux relatifs à la norme minimale TIC pour l'approvisionnement en chauffage et froid à distance ont été lancés en 2022. Ces mesures portent sur le thème de la sécurité des technologies de l'information et de la communication (TIC). Aux côtés de RETS, la SSIGE était également représentée dans le groupe d'accompagnement. Après plusieurs réunions, le projet a pu être achevé avec succès au début mars 2023, avec la publication.

7.2 Guides Solutions transitoires et Décarbonisation

Dans le cadre du projet RES DHC accompagné par RETS, un guide portant sur les solutions transitoires a été élaboré et publié au début 2023. Le guide pour des réseaux thermiques sans émissions - catalogue de mesures pour la décarbonisation et la flexibilisation des réseaux thermiques - a été achevé en août 2023.

7.3 Règles techniques sur le chauffage à distance / Collaboration avec AGFW

Le 9 août 2018, l'accord de collaboration entre l'Arbeitsgemeinschaft Fernwärme (AGFW) et le RETS a pu être signé. Peu de temps après, les travaux ont été lancés pour créer une publication commune comportant les éléments de la réglementation AGFW et incluant les critères spécifiques exigés par le marché suisse. L'objectif est de parvenir à un chauffage urbain économique grâce à une standardisation dans l'espace linguistique allemand, tout en garantissant une sécurité technique suffisante. Au total, 16 règles AGFW ont été sélectionnées pour être reprises en Suisse. Ces dernières sont toutes présentées sur le site Internet de RETS. Elles représentent quelque 20 % du volume très conséquent de la réglementation AGFW. 15 des 16 règles ont été traduites en français. Actuellement, le contrôle des traductions et l'élaboration des annexes spécifiques à la Suisse sont en cours. En raison de la surcharge de travail de la direction de l'association et du changement de directeur adjoint, la publication a quelque peu été retardée. Les règles originales en allemand sont déjà disponibles via la boutique AGFW.

La publication des règles communes AGFW/RETS présente notamment les avantages suivants :

- Sous forme compacte, la réglementation commune (850 pages env.) aborde tous les thèmes importants en rapport avec le chauffage à distance, notamment la production et la distribution de chaleur et les installations des clients.
- Le référentiel a été élaboré sur plusieurs décennies et témoigne donc d'un niveau de qualité élevé. Il est compatible avec les normes européennes et constitue également la référence en Autriche. Il s'agit d'un ensemble de règles élaborées par le secteur pour le secteur.
- RETS est habilité à participer aux séances de révision et de consultation relatives aux règles de l'AGFW et s'est déjà investi avec succès dans trois cas précis. Les propositions de modification correspondantes ont été accueillies favorablement et la plupart ont été prises en compte.
- Le développement de directives techniques propres à notre petite Suisse est lié à un effort très important et à des coûts élevés. L'Office fédéral de l'énergie appuie donc cette approche pragmatique et participe à hauteur de 40 % aux coûts du projet.
- Ce sont surtout les divergences juridiques qui sont consignées dans les annexes spécifiques à la Suisse.
- RETS peut s'appuyer sur un partenaire fiable et compétent et bénéficie ainsi de l'énorme savoir-faire de son grand frère.



8. Stratégie de progression

Encouragé par l'atelier stratégique organisé le 5 décembre 2019, RETS s'est intensivement consacré, en 2020, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de progression, sous la direction du groupe de travail Stratégie (comprenant les membres actuels RETS, soit le président O. Reichmuth, les deux vice-présidents U. Brunner et M. Moggi ainsi que le directeur). La charte de RETS a été approuvée et les quatre priorités suivantes ont été définies: lobbying politique, formation et formation continue, marketing et règles techniques. Lors de l'assemblée générale de 2020, la proposition de mise en œuvre de la stratégie de progression ainsi que l'augmentation nécessaire des cotisations des membres ont été présentées et adoptées à l'unanimité par l'assemblée générale. L'orientation stratégique a été affinée dans le cadre de l'atelier du 5 mai 2022.

Depuis août 2020, la mise en œuvre des différentes mesures et l'élaboration des projets de la stratégie de progression sont en cours. À fin mars 2024, les mesures suivantes ont pu être appliquées :

- Renforcement du personnel du siège de l'association
- Entretiens initiaux dans le cadre de la Conférence des directeurs de l'énergie ainsi qu'avec différents offices fédéraux
- Publication du Guide de chauffage à distance en italien
- Création d'une fiche d'information sur le chauffage à distance en collaboration avec Verenum
- Coordination, accompagnement et finalisation de l'étude de financement de l'extension du chauffage à distance
- Publication d'articles en allemand et en français sur le chauffage à distance dans la revue Commune suisse
- Mise en route du soutien de SuisseEnergie (OFEN) aux activités de base de RETS
- Élaboration d'un concept de marketing, y compris un plan de mesures
- Création et réalisation des webinaires RETS
- Réalisation de l'enquête auprès des membres en 2021
- Développement du calendrier des manifestations sur le site Internet de RETS et diffusion à trois reprises de la brochure de formation continue chauffage à distance (diffusion aux membres en 2022, 2023 et 2024)
- Mise en place de la présence RETS sur le média social LinkedIn
- Nouvelle identité visuelle (nom, logo et site web RETS)
- Contrat de collaboration SSIIGE / RETS

À ce jour, la liste des mesures et des projets de la stratégie de progression comprend 62 points, dont la plupart peuvent être attribués aux priorités mentionnées ci-dessus. Plus de 42 mesures ont déjà été achevées ou sont en cours de réalisation. La liste est complétée en permanence. Les idées de nouvelles mesures et de nouveaux projets de la part des membres sont toujours les bienvenues.

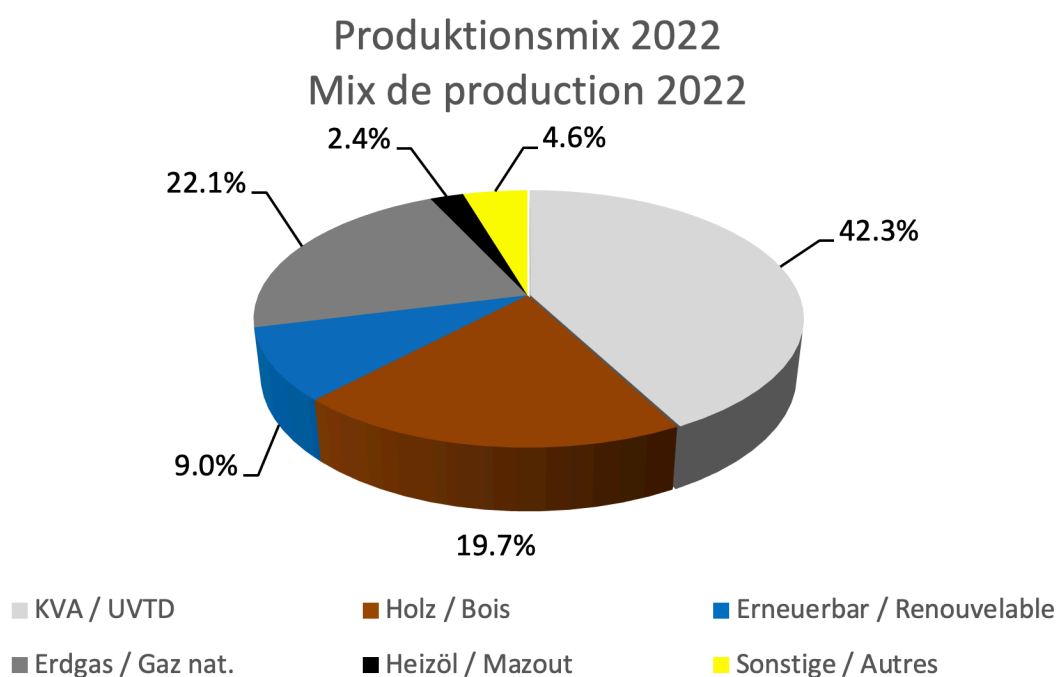
9. Statistique du chauffage à distance

Dans sa statistique globale sur l'énergie, L'OFEN tient une rubrique séparée en ce qui concerne le chauffage à distance. Celle-ci ne prend en compte que les 60 plus grandes centrales de chauffage à distance. Les données relatives à la production de chaleur et à la consommation finale de chaleur à distance ne permettent donc pas une image exhaustive du secteur du chauffage à distance. Grâce au soutien de l'OFEN, la liste des réseaux thermiques établie par RETS dans le cadre du programme Réseaux thermiques a pu être entre-temps sensiblement élargie à plus de 1'300 réseaux de chaleur existants.

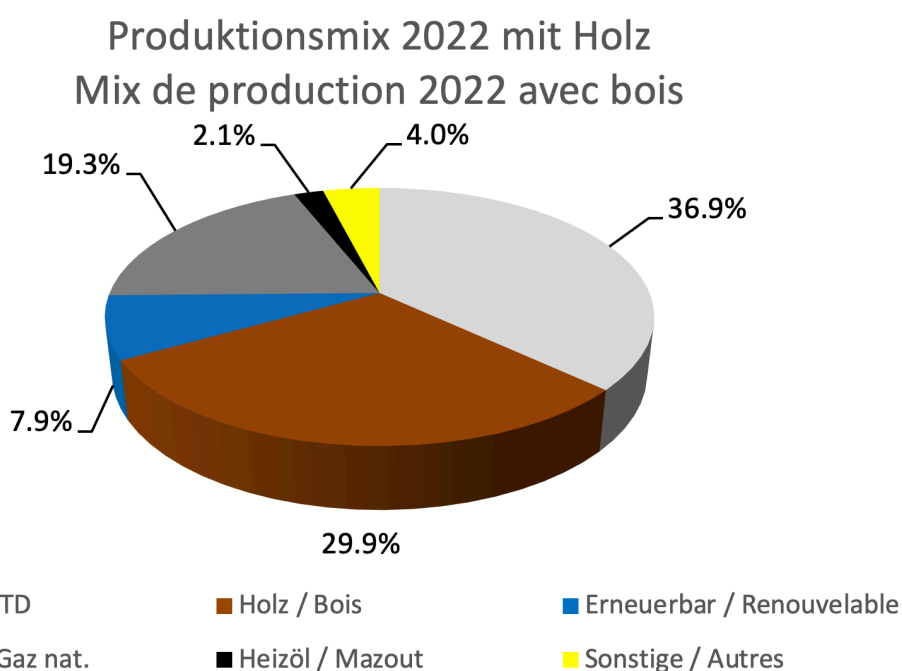
Au cours des prochaines décennies, RETS ambitionne de poursuivre la tenue d'une statistique du chauffage à distance aussi exhaustive que possible, susceptible de servir de base à la formulation des objectifs en rapport avec le chauffage à distance ainsi qu'au contrôle de leur concrétisation.

La production de chaleur des membres RETS (y compris les anciens membres importants) s'élevait à environ 10'089 GWh en 2022. La chaleur totale vendue s'élevait à environ 8'243 GWh. Les pertes de chaleur (différence entre la production et la vente de chaleur) se sont élevées en moyenne à environ 22,4 % (année précédente: 14,8 %).

La principale énergie primaire utilisée pour le chauffage urbain par les membres RETS est la chaleur résiduelle des usines de valorisation thermique des déchets (42,3 %), suivie du gaz naturel (22,1%), du bois (19,7 %), de la chaleur renouvelable (9,0 %), de la chaleur résiduelle des centrales nucléaires (4,6 %) et du mazout (2,4 %).



Sur la base des données d'Énergie-bois Suisse, on peut estimer sommairement que les non-membres de RETS fournissent environ 1'200 GWh de chaleur à distance provenant de chauffages au bois. En tenant compte de la chaleur à distance provenant des chauffages au bois de non-membres, la chaleur mise à disposition par le biais du chauffage à distance s'élève à environ 9'943 GWh, ce qui correspond à environ dix pour cent des besoins suisses en chaleur. En tenant compte des chauffages au bois des non-membres mentionnés ci-dessus, le mix de production du chauffage à distance suisse évolue également. Les rejets thermiques des UVTD restent la principale source d'énergie avec 36,9 %, talonnés par le bois avec 29,9 %, le gaz naturel (19,3 %), la chaleur renouvelable (7,9 %), les rejets thermiques des centrales nucléaires (4,0 %) et le mazout (2,1 %).



Notre objectif consiste à doubler au moins la production de chaleur à distance d'ici 2050, afin d'atteindre à long terme une part de 25 à 35 % de la demande en chaleur. Les perspectives énergétiques 2050+ publiées par l'OFEN fin 2020 confirment l'objectif d'un doublement de la production de chaleur par les réseaux thermiques.

En prenant en considération les chauffages au bois et les UVTD des non-membres, les combustibles fossiles représentent encore environ 21 % de l'utilisation d'énergie primaire.

10. Finances

10.1 Bilan

Les actifs de CHF 1'045'807,23 sont contrebalancés par des passifs de CHF 1'045'807,23. Avant l'affectation du résultat, les fonds propres de l'association s'élevaient à CHF 306'907,49. Les fonds étrangers à court terme (dettes, avances Forum du chauffage à distance, TVA, régularisation des passifs) s'élèvent à CHF 471'695,10. Les fonds étrangers à long terme d'un total de CHF 200'993,84 correspondent au solde du fonds de compensation Forum. Le bénéfice annuel 2023 se monte à CHF 66'210,80.

10.2 Compte de résultats

Le compte de résultats se solde par un bénéfice brut de CHF 559'321,24 (2022: 470'555,72). Les charges du compte de l'association s'élèvent à CHF 605'977,49. Il en résulte, compte tenu d'une recette exceptionnelle (CHF 18'015,40) moins une dépense extraordinaire (CHF 10'000,00), un bénéfice d'exploitation de CHF 66'210,80. Ce résultat est notamment dû au bénéfice record en 2023 du Forum du chauffage à distance de CHF 104'851,65, montant qui a été affecté aux comptes de l'association.

En ce qui concerne les recettes, les cotisations des membres se sont élevées à CHF 502'680,96, soit CHF 54'810,46 ou 12,2 % de plus que l'année précédente. Ce résultat positif est le fruit de l'augmentation du nombre de membres et surtout de l'adaptation des cotisations des planificateurs et des fournisseurs en raison du processus de l'auto-déclaration effectué en 2023 (exécuté pour la deuxième fois après 2020).

10.3 Forum du chauffage à distance

Géré comme un centre de profit de l'association, le Forum du chauffage à distance a bouclé l'année 2023 avec un bénéfice record de CHF 104'851,65, grâce à une participation inégalée et à des recettes de sponsoring exceptionnelles. Le solde du fonds de compensation du Forum du chauffage à distance s'élevait à CHF 200'993,84 au 31.12.2023.

11. Perspectives 2024

En 2024, la mise en œuvre des mesures et des projets de la stratégie d'expansion, axée sur le lobbying politique, la formation et le perfectionnement, le marketing et la réglementation technique, reste au premier plan.

Au niveau politique, les échéances fixées sont notamment la campagne de votation pour la loi sur l'électricité, la consultation de la loi révisée sur le CO₂ ainsi que les consultations habituelles sur les projets de loi et d'ordonnance dans les domaines de l'OFEN et de l'OFEV (notamment la loi sur la géoinformation ainsi que les ordonnances relatives à la loi sur la protection du climat).

Au programme du 25 janvier 2024 figurait le Forum du chauffage à distance sur le thème des «réseaux thermiques intelligents». Cette manifestation a accueilli plus de 660 participants, un véritable record. Une soixantaine d'entreprises ont notamment présenté leurs services dans le cadre de l'exposition organisée en marge du Forum. La troisième édition de la brochure d'information consacrée à la formation continue dans le domaine du chauffage à distance a également été publiée et distribuée dans le cadre du Forum.

Le 26 février 2024, deux webinaires dédiés au thème du «potentiel de l'énergie-bois en Suisse» ont été proposés en allemand et en français avec une participation de plus de 170 personnes.

En 2024, 20 manifestations sont actuellement prévues. Ainsi, outre les événements avérés (séminaire chauffage et froid à distance, formations à la vente, manifestations pour les planificateurs, journée d'échange d'expérience, rencontre des exploitants, manifestation sur le chauffage à distance en Suisse italienne et webinaires), un séminaire sur le thème de la sécurité au travail dans la production du chauffage à distance est également prévue. En étroite collaboration avec l'ASED, Securit et RETS, cet événement aura lieu le 12 juin 2024 à Olten.

Les travaux pour la création de l'apprentissage de monteur en tuyauterie CFC ont été lancés récemment en collaboration et sous la direction de Swisspower. Le modèle de données SIG pour les réseaux thermiques doit être révisé en 2024 et 2025, en collaboration avec la SSIGE. Malheureusement retardés, les projets liés au programme «Accélération de l'extension des réseaux thermiques» du DETEC, de l'EnDK et des associations des villes et communes suisses devraient être lancés au printemps 2024 (lots de travaux Guide du financement des réseaux thermiques, mise à jour et complément de la boîte à outils Planification énergétique territoriale et collecte de solutions pour la gestion de l'infrastructure gazière). TNS participera activement à ce projet.

Nous tenons aussi tout particulièrement à poursuivre et intensifier notre collaboration avec les différentes organisations partenaires et les services officiels.

12. Remerciements

Verschiedene Mitglieder unseres Verbandes leisten einen grossen und meist unentgeltlichen Einsatz für die Aktivitäten und Projekte von TNS. Es ist uns ein Anliegen, ihnen allen für die loyale und kooperative Zusammenarbeit herzlich zu danken.

Schliesslich danken wir allen Mitgliedern für das in uns gesetzte Vertrauen. Wir engagieren uns gerne für ihre Interessen zugunsten der Fernwärme in unserem Land.

Thermische Netze Schweiz TNS

Der Präsident

Der Geschäftsführer

Othmar Reichmuth

Andreas Hurni

